



Impayé pour chantier

Par **Pierre Henri**, le **08/01/2019** à **11:47**

Bonjour je suis actuellement en auto entreprise en tant que peintre en bâtiment et j'ai travaillé en sous-traitance pour un artisan qui est lui-même auto-entrepreneur pendant plusieurs mois. J'ai arrêté avec lui car j'avais de plus en plus de demandes pour des futurs chantiers. Étant donné qu'il faisait travailler depuis 1 an un collègue, et que ça s'est passé bien, il a toujours payé, ...j'étais en confiance avec lui, et il me payait à la fin du chantier quand le client le payait ...et je lui envoyais la facture. Les 2 derniers chantiers avec lui, finis en avril 2018, je n'ai toujours rien reçu, et apparemment il ne va pas me les payer.. Est-ce qu'il existe un recours ?? Étant donné que je n'ai pas de devis signé. Comment je peux faire pour récupérer mon dû ? Merci pour votre réponse cordialement